

**Bulletin d'inscription**

NOM : ..... Prénom : .....

Sexe Masculin  Féminin  Année de Naissance : .....

Catégorie : Junior/Sénior  V1  V2  V3  V4

**Licence** autorisant la pratique de l'athlétisme ou course à pied en compétition  
N° de licence : ..... Club.....

**Non licencié** : certificat médical de non contre-indication à la pratique de  
**l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an  
au 16 Février 2014 obligatoire. Photocopie acceptée. Les certificats sont conservés par l'organisateur.

Je m'engage à respecter sans réserve le règlement de l'épreuve

Adresse : ..... Signature  
Code postal ..... Ville  
Mail : .....

**Course 6 km**  **7 € (9 Euros sur place le 16 Février 2014)**  
**Course 14 km**  **8 € (10 Euros sur place le 16 Février 2014)**  
chèque à l'ordre de **ACPS Serbannes**  
**Adresser votre bulletin d'engagement:** Mairie de Serbannes 17, Chemin de l'Ancienne Eglise 03700 Serbannes

**N° dossard**

**Autorisation Parentale obligatoire pour les mineurs :**

Je soussigné. M-Mme / NOM..... PRENOM.....

En ma qualité de PERE ..... MERE ..... TUTEUR .....

Autorise :- *Mon fils / ma fille*.....

NOM..... PRENOM.....

1-A participer à la course à pied en compétition « Nature de Serbannes » le 16 Février 2014 sur la commune de Serbannes.

2- A autorisé le représentant l'ACP Serbannes ainsi que le service de secours à toutes les interventions d'urgence et à prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment, en cas d'accident ou de blessure de mon enfant susnommé, y compris en cas d'hospitalisation nécessitant une intervention chirurgicale,, même sous anesthésie.

Fait à ..... le ..... Signature

**Règlement:**

Article 1: Les organisateurs prendront toutes les dispositions possibles pour garantir la protection la plus efficace des parcours. Les coureurs devront respecter le code de la route lorsque cela sera nécessaire.

Article 2: Le coureur participe à l'épreuve sous sa propre et exclusive responsabilité. Il doit s'assurer de sa bonne condition physique. Le concurrent inscrit renonce expressément à faire valoir des droits quelque conques à l'égard des organisateurs qui contractent une assurance responsabilité civile.

Article 3: Tout coureur participant à l'épreuve autorise le service médical à prendre toutes les mesures en cas d'accident.

Article 4: Le remboursement de l'inscription ne pourra en aucun cas être effectué.

Article 5: Les organisateurs déclinent toute responsabilité quand aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de cette manifestation.

Article 6: Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

